



**ccirn** | Chambre de commerce  
et d'industrie  
membre fccq | de Rouyn-Noranda

Rouyn-Noranda, le 31 janvier 2017

Monsieur Laurent Lessard  
Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de  
l'Électrification des transports  
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 16<sup>e</sup> étage  
Case postale 28  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Consultation publique sur la sécurité routière**

Monsieur le ministre,

Le présent document fait état des réflexions de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN) dans le cadre de la consultation publique touchant la sécurité routière orchestrée par votre ministère.

La CCIRN est un regroupement volontaire de gens d'affaires, de commerçants et d'individus qui partagent sa mission et sa vision. Elle est financée par ses cotisations et les revenus de ses activités. Elle compte plus de 1100 membres, issus de tous les secteurs d'activités de la région. Affiliée à la Fédération des chambres de commerce du Québec, elle vise à améliorer la vie économique et sociale de Rouyn-Noranda et de l'Abitibi-Témiscamingue.

**Pour en savoir plus sur la CCIRN**

Plus spécifiquement, la mission de la Chambre est de dynamiser l'économie afin d'assurer la croissance de Rouyn-Noranda, en concertation avec les entrepreneurs et les organismes socioéconomiques du milieu. Afin d'atteindre le plein développement, nous soutenons différents projets et nous assurons une action concertée. La force de notre réseau fait de nous un acteur incontournable dans notre milieu et un rassembleur de la communauté d'affaires. Nos nombreuses interventions publiques sont motivées par notre volonté d'encourager l'esprit d'entreprise, de favoriser les initiatives porteuses et de soutenir la création d'emplois.

De par notre engagement, nous sommes intéressés par le dossier de la sécurité routière et nous souhaitons vous entretenir de quelques aspects qui sont développés ci-dessous. Mais d'abord, voici quelques données propres au vaste territoire que constitue l'Abitibi-Témiscamingue..,

## Des données qui nous concernent

Lorsqu'on examine les données 2015 diffusées par la Société de l'assurance automobile du Québec<sup>1</sup>, on constate que les **titulaires d'un permis de conduire ou probatoire** sont en croissance dans la région pour atteindre 102 439 personnes. Le **nombre de victimes d'accidents de véhicules routiers** demeure relativement élevé dans la région (764 personnes). Il s'agit toutefois d'un recul par rapport à 2010 (954). Les données relatives au **nombre de véhicules accidentés** démontrent aussi une régression pour l'Abitibi-Témiscamingue, ce nombre étant passé de 5 025 à 4 102.

Par contre, on remarque que le nombre de **véhicules en circulation** chez les propriétaires de la région est **en croissance**, cumulant à 173 927 véhicules en 2015. Parmi ces véhicules, 48 231 sont des automobiles de promenade et 50 276 sont des camions légers. Une statistique nous frappe toutefois, celle de la légère croissance entre 2010 et 2015 des camions ou tracteurs routiers (3 079 véhicules en 2015).

Ces données deviennent intéressantes lorsqu'on les situe dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue où **la population** n'est que de 147 700 personnes (2015) et dont la superficie est somme toute immense (57 739 km<sup>2</sup>). Cette vaste région doit donc composer avec une faible population répartie sur de grandes distances entre ses principaux pôles urbains. Précisons que **2 219 km de route** sont dans la région sous la responsabilité du ministère. Il n'est donc pas surprenant qu'on y ait recensé **2 415 accidents** (2015). Il faut dire que les conditions hivernales de circulation y sont parfois difficiles.

Il est inquiétant de constater que dans la région, le **taux d'accidents pour 10 000 titulaires de permis** se chiffre à 236, ce qui est bien supérieur à la donnée québécoise (185). Une autre donnée qui porte à réflexion concerne la **part des décès attribuables à la vitesse**, par rapport à l'ensemble des victimes, toutes causes confondues. Dans la région, cette proportion s'élevait à 31 % entre 2011 et 2015 (35 % au Québec). Enfin, la proportion des conducteurs ayant un taux d'alcoolémie supérieur à 80 mg/10 ml parmi les conducteurs décédés ayant été testés de 2010 à 2014 se situe en Abitibi-Témiscamingue à 32 % (35 % au Québec).

## Notre suggestion : favoriser des dépassements sécuritaires

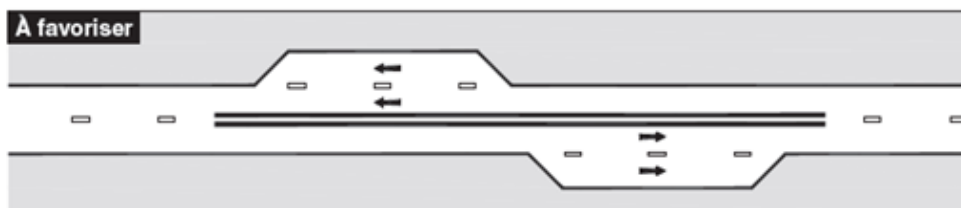
La sécurité routière fait partie des préoccupations de la CCIRN et c'est pourquoi il nous apparaît nécessaire d'insister plus particulièrement sur l'aspect de la circulation sur nos routes.

---

<sup>1</sup> Société de l'assurance automobile du Québec, *Dossier statistique, Bilan 2015 - Accidents, parc automobile et permis de conduire*, juillet 2016.

L'Abitibi-Témiscamingue est très dépendante de l'industrie du camionnage et de nombreux véhicules lourds desservent les différentes villes au quotidien. Ceux-ci servent à acheminer des biens de consommation courante ou à transporter des matières comme du minerai ou du bois, transformé ou non. La population est donc familière avec ces véhicules qui se mêlent aux nombreux travailleurs qui font la navette d'une ville à l'autre pour gagner leur vie. Dans le document de consultation produit par la Société de l'assurance automobile du Québec<sup>2</sup>, il est indiqué qu'entre 2010 et 2015, 8,6 % des victimes de la route au Québec étaient issues d'un accident impliquant un véhicule lourd et que la part des décès y étant associée s'élève à 21,6 %.

Face à ce danger, la CCIRN croit qu'une meilleure cohabitation entre les conducteurs de véhicules lourds et les autres usagers de la route doit être favorisée. Cela pourrait passer par l'ajout de voies de dépassement sur certains tronçons de routes à deux voies contiguës et achalandés. Cela permettrait de multiplier les occasions de se faufiler devant les véhicules lourds en toute sécurité dans les deux sens. On peut penser à ce chapitre aux endroits plats où les occasions de dépassement sont limitées. La CCIRN suggère donc que cette option soit examinée pour la région afin de multiplier les occasions de dépassement et d'éviter des comportements dangereux. À titre indicatif, voici une image d'une configuration propice aux dépassements dans les deux sens et jugée sécuritaire.



Source : Ministère des Transports, *Ouvrages routiers, bulletin d'information sur les normes de construction et d'entretien routier Info Normes*, été 2015, volume 26, numéro 3.

### **Rouyn-Noranda/Val-d'Or, un tronçon routier très achalandé**

Afin d'appuyer notre suggestion, voici quelques données qui démontrent l'importance de la route 117 en termes de déplacements entre Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Rappelons que cette voie de circulation occupe une place de premier plan pour les déplacements de la main-d'œuvre et des marchandises. À preuve, le débit quotidien des véhicules se situe au minimum à 4 900 véhicules sur certains tronçons pour cumuler à près de 10 000 aux abords de chacune de ces deux municipalités.

<sup>2</sup> Société de l'assurance automobile du Québec, *La sécurité routière ça nous concerne*, Document de consultation, 2016, page 47.



Source : Atlas des transports

[http://transports.atlas.gouv.qc.ca/NavFlash/SWFNavFlash.asp?input=SWFDebitCirculation\\_2014](http://transports.atlas.gouv.qc.ca/NavFlash/SWFNavFlash.asp?input=SWFDebitCirculation_2014)

Outre les déplacements de véhicules lourds entre ces deux pôles urbains, on observe également de nombreux voyages quotidiens associés à la main-d'œuvre qui gagne sa vie dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue. En tout, quelques 3 000 emplois découlent des compagnies minières implantées dans la région.

Mines	Compagnie	Emplois
Goldex	Les Mines Agnico-Eagle	300
Lapa	Les Mines Agnico-Eagle	200
Beaufor	Mines Richmont	120
LaRonde	Les Mines Agnico-Eagle	840
Westwood	Iamgold Corporation	850
Canadian Malartic	Canadian Malartic / Mines Agnico-Eagle-Yamana Gold	685
Elder	Mines Abcourt	n.d.

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

<http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/ressources-minieres/entreprises-minieres-en-exploitation-et-nombre-demplois-abitibi-temiscamingue-et-nord-du-quebec#.WI-dwVPhC71>

Les données tirées du bulletin de décembre 2014 / janvier 2015 de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>3</sup> nous apprennent que parmi les résidents de la région, une très grande majorité travaille en Abitibi-Témiscamingue (60 835 personnes). En revanche, 2 430 personnes travaillent hors de la région. Une vaste portion de cette main-d'œuvre se rend dans le Nord-du-Québec (910 personnes).

<sup>3</sup> Source : [http://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/bulletin-de-lobservatoire\\_decembre-2014-janvier-2015.pdf](http://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/bulletin-de-lobservatoire_decembre-2014-janvier-2015.pdf)

Certaines de ces personnes utilisent le réseau routier pour aller travailler, d'autres doivent s'y rendre en avion. C'est donc dire que les heures de pointe sur les routes sont amplifiées par les déplacements des travailleurs arrivant du Nord-du-Québec ou s'y rendant en raison des opérations d'importantes compagnies minières telles Raglan, Éléonore, Casa Berardi et autres dans le Nord-du-Québec.

En ce qui concerne les passagers utilisant l'aéroport de Rouyn-Noranda, on en dénombrait 160 618 en 2014, dont 98 360 se sont déplacés vers le Nord-du-Québec. En fait, on considère que pour l'année 2014, plus de 6 passagers sur 10 à l'aérogare de Rouyn-Noranda s'envolaient grâce à des compagnies telles GoldCorp/Opinaca, Hydro-Québec, Glencore/Raglan, Air Inuit, Richmond/Wawa et Red Lake/Shefferville.

### **En conclusion**

La Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda espère que les quelques éléments mis de l'avant de le présent document seront utiles. Nous sommes confiants qu'ils feront l'objet de toute l'attention nécessaire. Soyez assuré, Monsieur le ministre, de notre entière collaboration. En conséquence, n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information supplémentaire.

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'accepter, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Claude Loranger', written in a cursive style.

Jean-Claude Loranger